

SYNTHESE DES ATELIERS

« PLANS D' ACTIONS »

9 ET 15 NOVEMBRE 2018

SEPTFONDS - CAYRIECH

Pays Midi-Quercy

Pôle d'Equilibre Territorial Rural



ATELIER HABITAT



PCAET
du Pays Midi Quercy

2019
2025

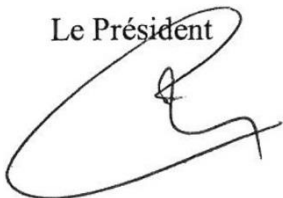
LE TERRITOIRE

« EDITO

Pour le PETR du Pays Midi Quercy, la problématique énergétique est devenue, dès 2004, une nécessaire évidence qui s'est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre entre 2006 et 2009 d'un plan énergie puis, dès janvier 2010, par un plan climat énergie territorial pour se lancer sur un nouveau plan climat AIR énergie territorial à l'échelle des 3 communautés de communes.

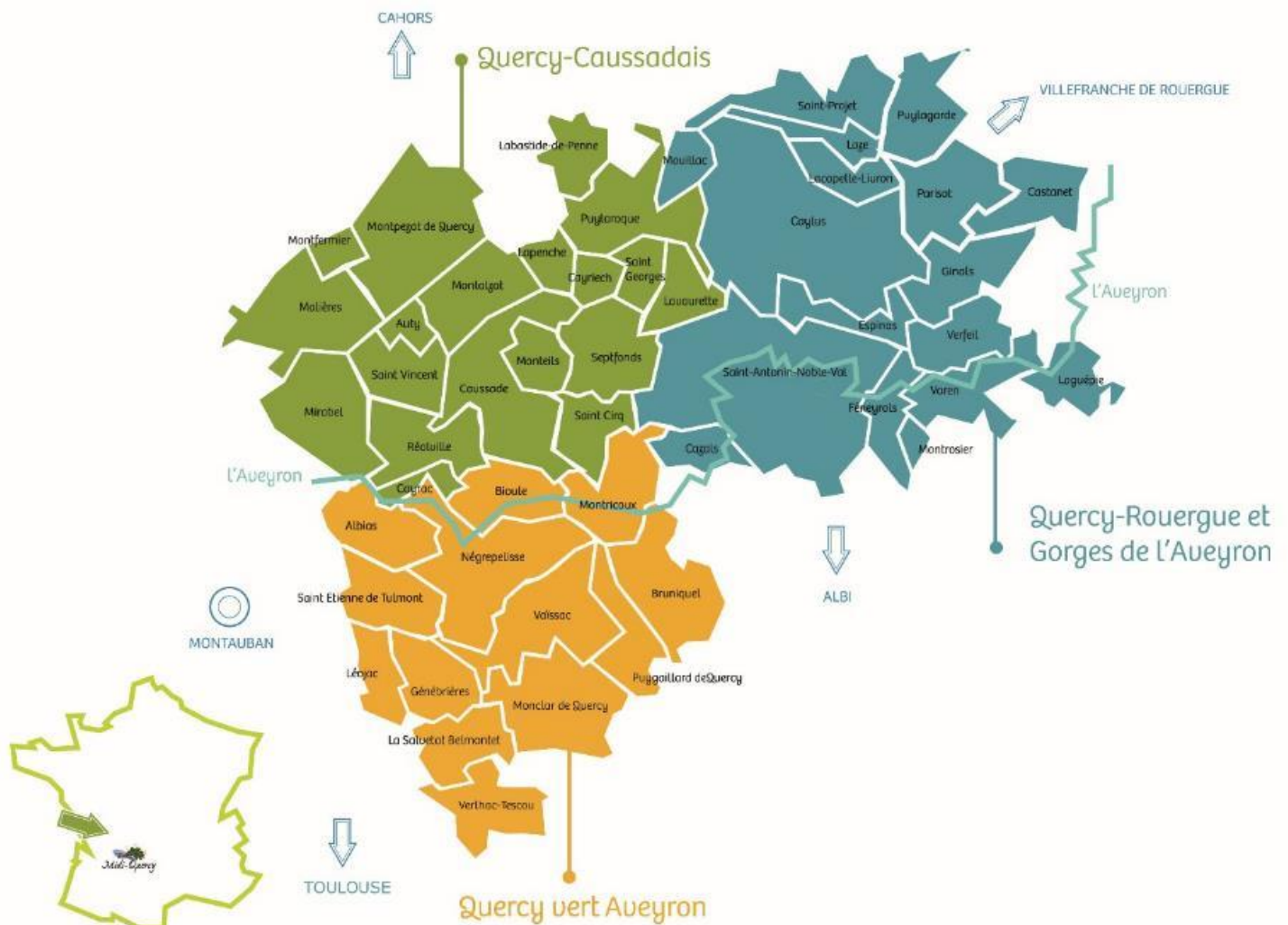
Avec 107 millions d'euros par an, la facture énergétique de notre territoire pèse lourdement sur nos budgets. **Ce nouveau plan climat est une véritable opportunité pour s'inscrire pleinement dans la transition énergétique en l'appréhendant comme un vecteur de développement local, de création de richesses et d'emplois dans un environnement préservé.** »

Le Président



Christian Maffre

49 communes | 3 EPCI
50 000 habitants | 21 210 ménages
1 223 km²



SUJET DE L'ATELIER :

HABITAT

PLANS D' ACTIONS: 2019-2025

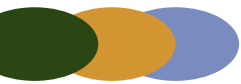
ANIMATEURS DES SOUS TABLES

Philippe DARBOIS (PETR PMQ)

Sandrine PRADIER (PETR PMQ)

Gaëlle BERTHELOT (PETR PMQ)





RETOUR SUR DES ELEMENTS DE DIAGNOSTICS

Chiffres clefs :



35 %

des consommations énergétiques du territoire,
Soit le 2^{ème} secteur consommateur

357 GWh

consommés par an

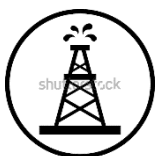


14 %

des émissions de GES du territoire,
Soit le 2^{ème} secteur émetteur après l'agriculture



Source de polluants atmosphériques



Forte consommation de produits fossiles **28%** et **48%** proviennent de l'électricité.

RETOUR SUR DES ELEMENTS DE DIAGNOSTICS

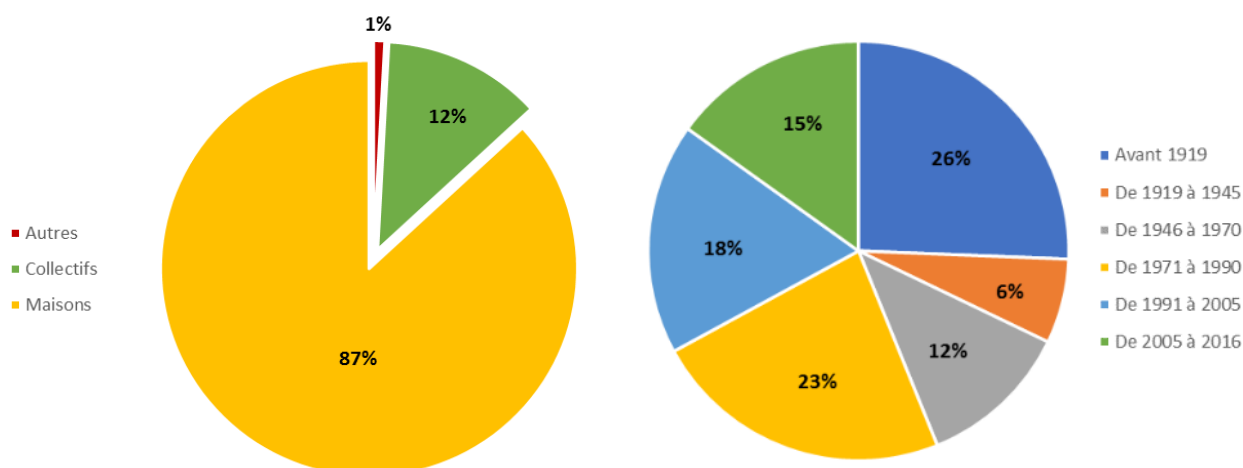
ZOOM SUR LE SECTEUR RESIDENTIEL :

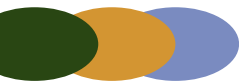


Le secteur résidentiel est le 2ème secteur en consommations énergétiques et le 3ème en termes d'émissions de GES, après les transports. Les consommations par logement y sont plus importantes que pour l'Occitanie. A quoi cela peut il être dû ?

	Territoire	Occitanie
Consommation	357 GWh	36 780 GWh
Consommation/logement	16,8 MWh/log 7,14 MWh/hab	14,1 MWh/log

- 44% des logements ont été construits avant la première réglementation thermique (c'est plus qu'en Occitanie, 42%) et ¼ construits **avant 1919**
- De plus, **87% des logements** sont des maisons individuelles
- (c'est plus qu'en Occitanie, 63,9%) qui ont tendance à être plus consommatrices que les logements collectifs.





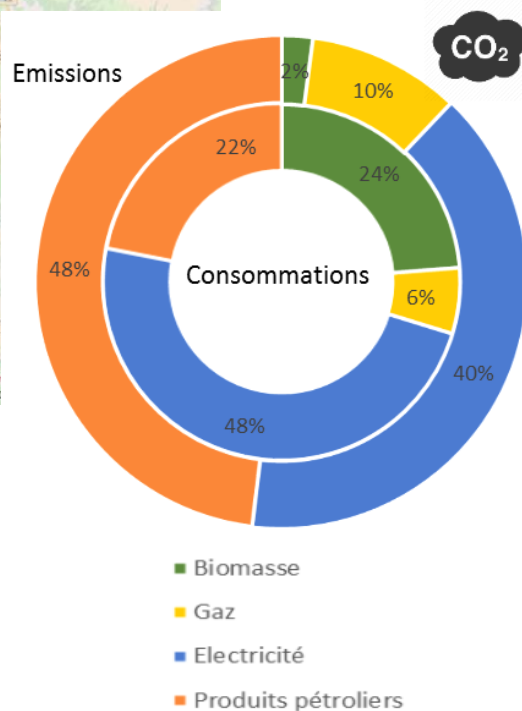
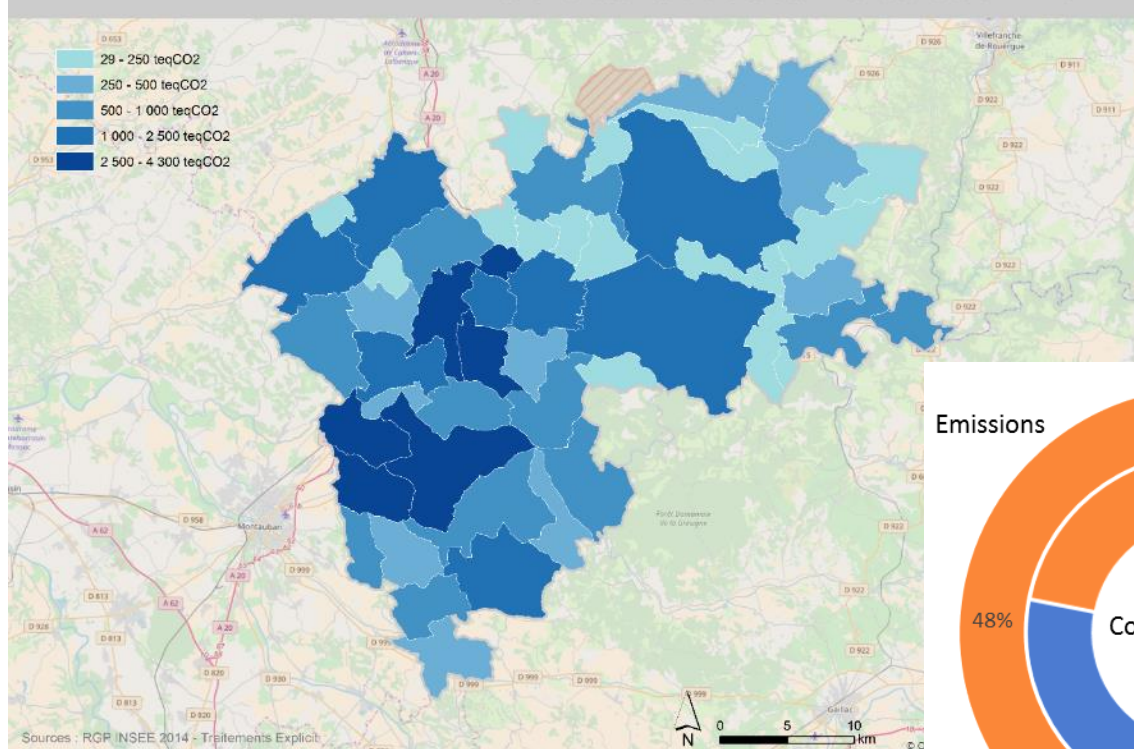
RETOUR SUR DES ELEMENTS DE DIAGNOSTICS

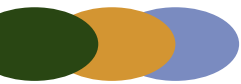
ZOOM SUR LE SECTEUR RESIDENTIEL :



Les émissions de GES du secteur résidentiel dépendent majoritairement du mix énergétique utilisé pour ce secteur. Ainsi **les produits pétroliers par exemple** constituent **22% des consommations énergétiques** mais représente plus du double en **émissions de GES (48%)** et couvrent donc quasiment la moitié des émissions.





Emissions totales du secteur résidentiel à l'IRIS





RETOUR SUR DES ELEMENTS DE DIAGNOSTICS

Objectifs à moyen terme:

Paramètres Clés	Secteur	Valeur Tendancielle actuelle	Valeur Scénario TEPOS (2050)
 Croissance de la population	-	+0.7% / an	+0.7% / an
 Rénovation Logements	Bâtiments	127 logements/an	466 logements/an jusqu'à 2030 puis 402 jusqu'à 2050
 Sobriété Chauffage	Bâtiments	21°C	19°(résidentiel) 20°(tertiaire)
 Taux de remplissage	Transport	1.2 pers/veh	1.7 puis 2.5 pers/veh
Distance moyenne d'un déplacement en voiture	Transport	12 km	8 km
Part modale voiture	Transport	85%	63%
Motorisation alternative	Transport	33%	85%
Gain énergétique	Industrie	0.5%an	1.1%an
Exploitations peu consommatrices	Agriculture	5%	80%
Consommation d'azote minéral	Agriculture	+0%	-30% puis - 60%

PISTES D' ACTIONS RESSORTIES DE L'ATELIER

Orientation stratégique	Axe opérationnel	Titre action	Sous action / Descriptif	Référence Secteur	Thématique	Maître d'ouvrage	Partenaires	Commentaires
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	1. Promouvoir la sobriété dans les usages de l'énergie	Mettre en place une gestion des bâtiments (CEP ou en régie)	Développement d'outils de suivi pour la gestion des bâtiments	Tertiaire				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	1. Promouvoir la sobriété dans les usages de l'énergie	Communication auprès des communes sur le service CEP porté par le PTRS	Poursuivre la gestion mise en place Équipement du service CEP à l'échelle intercommunale Réaliser un suivi des bâtiments communaux les plus énergivores accueillant du public. Fiches synthétiques d'état de la consommation, des coûts estimés, des préconisations etc...	Tertiaire				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	1. Promouvoir la sobriété dans les usages de l'énergie	Reflexion autour des kits d'économie d'énergies pour les ménages précaires	Mise en place auprès des publics précaires : revaloriser le défi famille à énergie positive	Résidentiel				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	1. Promouvoir la sobriété dans les usages de l'énergie	Sensibilisation des agents des familles isolées ou à l'économie d'énergie -> identifier le dispositif	Définition d'agents auprès des associations pour les locations des salles / coût de l'énergie Opération de sensibilisation auprès des associations à travers une charte de bonne conduite Formaliser la sensibilisation : apporter un conseil sur les usages (ex : climatisation, PAC...) ; Re-proposer un dispositif équivalent à « famille à énergie positive » pour les familles ayant été accompagnées et ayant renouvelé leur logement. (problème constaté sur la maintenance de chauffages) Développer le conseil sur les éco-matériaux et sur l'adaptation au changement climatique notamment l'été. (ex : éviter le clim si le logement est bien isolé) Proposer des vidéos (youtube) sur les écogestes	Résidentiel			EE/ CEP	
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	1. Promouvoir la sobriété dans les usages de l'énergie	Développer un programme de formation à destination des agents des collectivités		Tertiaire				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2. Contribuer à la rénovation des logements	Conforter les services, conseils proposés par la plateforme l'éco-rénov'	Interface avec les entreprises RGE/FNB/CAPEB : la Ch. des Métiers est en attente d'un AAP qui permettrait d'accompagner les entreprises sur un territoire. Partenariat avec la SCIC MDEC à envisager dans le temps pour accompagner les particuliers sur le développement d'ener. Continuer de proposer les outils de la thermographie : Créer un suivi particulier de familles repérées (voir avec Enedis ?) en précarité énergétique (dispositif SLIM à mobiliser ? ; partenariat avec services sociaux du CMA ; mobiliser le FSL - Fonds social au logement...) Renforcer la sensibilisation-conseil de la plateforme sur les usages (sobriété) après travaux réalisés, notamment dans le rapport rendu (ex : usage de la Dim... ; s'inscrire « famille à énergie + », faire des petites vidéos sur YouTube sur les éco-gestes...) Développer le conseil sur l'écocostume et sur l'adaptation au changement climatique : prévoir une partie là dessus dans le rapport...pour éviter les SLIM si bien isolé) Réaliser plus fréquemment des relevés de la qualité de l'air intérieur, analyser et faire des préconisations (ex : Redon à Varen-Bruniquet-Laguelpe) OPAH depuis 1982	Résidentiel				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2. Contribuer à la rénovation des logements	Accompagner la filière du bâtiment	AAP régional en attente, inciter au regroupement de l'offre globale, mobiliser les CFA - Bati, valorisation de la filière des éco-matériaux, rénovation Permettre du bâti ancien à valoriser auprès des jeunes. Développer un outil pour concrétiser la donnée ce qui a pour but d'avoir une vision précise des coûts et des performances énergétiques du parc de logements et de bâtiments publics. (Les gros entrepôts, la rénovation etc...)	Résidentiel	Habitat individuel	Chambre des métiers	Région/CFA/MDE/PMQ	
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2. Contribuer à la rénovation des logements	Développer une gouvernance élargie	L'associer d'experts, du savoir-faire d'anciens, d'associations afin d'enrichir les débats et passer à l'action Définir un ambassadeur de l'énergie qui apporte son expertise aux collectivités	Résidentiel				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2. Contribuer à la rénovation des logements	Opération de sensibilisation auprès des habitants sur les techniques de rénovation et les aides accessibles	Généraliser les nuits de la thermographie	Résidentiel				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2. Contribuer à la rénovation des logements	Opération façade plateforme l'éco-rénov'	Préparation d'une service aux particuliers	Résidentiel				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2. Contribuer à la rénovation des logements	Repérer, accompagner les ménages en situation de précarité énergétique, disposer d'un diagnostic social partagé - réseau FAIRE/PRE/EE/PTE, programme SLIME (http://www.slime.fr/), réseau habitat indigne (CCAS/CDI/DSCS/Dreal/Ordre des médecins/pompiers/cabinets d'infirmeries...)		Résidentiel			ADIL, bailleurs sociaux, CAUE, collectivités, Soliha B2	
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2. Contribuer à la rénovation des logements	Reste attentif aux techniques d'isolation		Résidentiel				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2. Contribuer à la rénovation des logements	Repérer les copropriétés en difficultés et/ou fragiles, susceptibles de présenter des problèmes de précarité énergétique, ceux qui ont les PLH ?		Résidentiel			ADIL, Anah, Midi-Habitat/Prociiv, poirage habitat indigne CDT/Dreal/collectivité ?	
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2. Contribuer à la rénovation des logements	Créer des outils facilitateurs pour réaliser des travaux d'économie chez les particuliers.	Evénements, séminaire RGE, Prociiv (réintervient en B2), OPAH à préserver et OPAH-RU sur les bourgs centres, mobiliser le FSL, aides supplémentaires pour isoler les éco-matériaux... Souligner la possibilité de s'inscrire la rénovation énergétique en centres anciens selon le besoin (études complémentaires à l'OPAH + actions par avenant à la convention d'OPAH).	Résidentiel			Collectivités, Anah, CAUE, Conseil départemental, réseau FAIRE, banques, FFB, Adome, Région/veec.	
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	3. Introduire les ENR et les icomatériaux dans les logements	Privilégier des énergies non fossiles	Inciter les populations à passer à des énergies vertes Développer les réseaux de bois chaudières	Résidentiel				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	3. Introduire les ENR et les icomatériaux dans les logements	Sensibiliser les particuliers à l'intégration des ENR pour le chauffage dans leur logement	Valorisation et renforcement du travail du CAUE (conseils gratuits). Valorisation et renforcement de l'EE au sein du CAUE. Mettre en place de la sensibilisation à l'occasion du dépôt de permis. Mieux informer sur les aides existantes et les solutions techniques envisageables. Mettre en place un automate sur des travaux d'isolation et de chauffage en parallèle. Promouvoir le chauffe-eau thermodynamique (sensibilisation). Mettre en place une campagne de sensibilisation pour supprimer les radiateurs électriques.	Résidentiel	Habitat individuel		CAUE, EE	
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	4. Rénover les bâtiments tertiaires	Réaliser des opérations ciblées pour réaliser des économies d'énergie.	Conscience de passer à 100% d'électricité renouvelable (Convention / Communes SDE) Opération LED	Tertiaire		Communes	SDE	
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	4. Rénover les bâtiments tertiaires	Mettre en avant les actions de transition énergétique réalisées par les collectivités	Mettre en avant les économies générées par au lorsque des actions sont réalisées à travers un affichage dans la structure + sur le site internet.	Tertiaire				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	4. Rénover les bâtiments tertiaires	Étendre dans chaque commune l'extinction de l'éclairage public	Généraliser l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble des communes ou réduire la consommation énergétique générée par l'éclairage public. But : réduction de la facture énergétique et diminution de la pollution lumineuse.	Tertiaire		Communes	SDE	
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	4. Rénover les bâtiments tertiaires	aménager les centres-bourgs pour réduire l'impact des fortes chaleurs : créer la nature en ville (terre bio-quartier)		Tertiaire				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	4. Rénover les bâtiments tertiaires	Définir une stratégie de construction et/ou de rénovation des bâtiments communaux et intercommunaux à énergie positive, ainsi que le prévoit le PSCB	Cible : les bâtiments dépassant les exigences réglementaires pour tendre vers le BBC (critères RT2012, RT 2020). Puis, envisager trois trajectoires : - information du bâtiment, optimisation et modernisation. - Créer de la recette en vendant ou louant les bâtiments inoccupés ou énergivores, permettant de disposer de moyens financiers pour des opérations de rénovation énergétique. - Identifier les bâtiments exemplaires. - Réalisation de diagnostic. - Mise en place d'un suivi des fluides	Tertiaire				
1. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	4. Rénover les bâtiments tertiaires	Définir un cahier des charges du bâti dans les collectivités	Mettre en avant les matériaux locaux (biosourcés) en priorité pour diminuer l'énergie grise de la construction. Envisager les formes de construction moins énergivores (bioclimatiques) en priorité. Faire de la récupération des eaux pluviales une priorité. Objectif : accompagner l'exemplarité des collectivités. - Construire des logements neufs collectifs moins surfacés, performants et bio-sourcés. - Fournir en compte ces objectifs dans les documents programmatiques et d'urbanisme (PLH, PLU...) - Développer des objectifs actions en termes de contrat avec le filière bois. - A quantifier (% de matériaux biosourcés) - D'inscrire, la région Nouvelle-France. Un contrat de filière régionale a été signé le 15/10/18 et place le bois construction comme secteur économique majeur pour développer la filière. Partenaires : Région, Etat, Adome, Filibot, organismes de formation, de promotion. Faire monter en compétence les professionnels du bâtiment dans la qualité de la construction et le champ de l'efficacité énergétique : appels à projets, formations, mutualisation de chantier. Quantifier le nombre de qualifications.	Tertiaire			Partenaires : PTRS, Pôle Emploi, FFB, caue adome	

PISTES D' ACTIONS RESSORTIES DE L'ATELIER

Actions transversales à la démarche

Orientation stratégique	Axe opérationnel	Numéro action	Titre action	Sous action / Descriptif	Référence Secteur	Thématique	Maître d'ouvrage	Partenaires
7. La coordination de la transition énergétique	7.2 Devenir une collectivité exemplaire	7,2,1	<u>Réaliser une charte valorisant l'implication en termes de TE, dans les communes</u>		TRANSVERSAL	Transversale		
7. La coordination de la transition énergétique	7.2 Devenir une collectivité exemplaire	7,2,2	<u>Définir un cahier des charges du bâti dans les collectivités</u>	<p>. Mettre en avant les matériaux locaux (biosourcés) en priorité pour diminuer l'énergie grise de la construction. Envisager les formes de construction moins énergivores (bioclimatiques) en priorité. Faire de la récupération des eaux pluviales une priorité.</p> <p>Objectif : accompagner l'exemplarité des collectivités.</p> <p>. Construire des logements neufs collectifs moins surfacés, performants et bio sourcés.</p> <p>. Prendre en compte ces objectifs dans les documents programmatiques et d'urbanisme (PLH, PLUI...).</p> <p>. Développer des objectifs/actions en termes de contrat avec la filière bois.</p> <p>Occitanie, 2e région forestière française. Un contrat de filière régionale a été signé le 15/10/18 et place le bois construction comme secteur économique majeur pour développer la filière.</p> <p>Partenaires : Région, Etat, Ademe, Fibois, organismes de formation, de promotion.</p> <p>. Faire monter en compétence les professionnels du bâtiment dans la qualité de la construction et le champ de l'efficacité énergétique : appels à projets, formations, mutualisation de chantier.</p> <p>Quantifier le nombre de qualifications.</p>	Tertiaire	Patrimoine public		Partenaires : PTRE, Pôle Emploi, FFB, caue / ademe
7. La coordination de la transition énergétique	7.3 Intégrer les objectifs Air Energie Climat dans les documents de planification	7,3,1	<u>Elaborer un PLUi et un Plan de déplacement à l'échelle de l'EPCI climato-compatibles</u>	Elaborer un PLUi . Adosser un Plan de Déplacement Rural au PLUi				
7. La coordination de la transition énergétique	7.3 Intégrer les objectifs Air Energie Climat dans les documents de planification	7,3,2	<u>Intégrer les enjeux et objectifs du PCAET dans les documents de planification</u>	. SCOT, PLUI, etc... (cf. autres fiches action spécifiques à une thématique) Cohérence des objectifs entre les différents documents . Intégrer les problématiques Air Energie Climat dans la création de lotissement (solliciter et intégrer le CAUE, diffuser les outils existants = cahier des charges de Négrepelisse)	Urbanisme- Aménagement	Aménagement durable		
7. La coordination de la transition énergétique	7.3 Intégrer les objectifs Air Energie Climat dans les documents de planification	7,3,3	<u>Aménager durablement des espaces publics avec volet plantation, trame verte, végétalisation...</u>	. Intégration dans les documents d'urbanisme de végétalisation..., dans les règlements des lotissements communaux ou privés	Urbanisme- Aménagement	Aménagement durable		
7. La coordination de la transition énergétique	7.3 Intégrer les objectifs Air Energie Climat dans les documents de planification	7,3,4	<u>Aménager les centres-bourgs pour réduire l'impact des fortes chaleurs : créer la nature en ville (grille éco-quartier)</u>		Urbanisme- Aménagement	Aménagement durable		
7. La coordination de la transition énergétique	7.3 Intégrer les objectifs Air Energie Climat dans les documents de planification	7,3,5	<u>Mise en œuvre d'un suivi et évaluation du plan climat sur le long terme</u>	. Poursuivre le Club climat énergie initié par le PETR avec les partenaires et acteurs du PCAET pour évaluer la démarche	TRANSVERSAL	Transversale		Acteurs du PCAET